



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 16 janvier 2017

Sécurité routière **Bilan et programmation des contrôles routiers**

Bilan depuis le 1^{er} janvier

Depuis le début de l'année, les forces de l'ordre ont réalisé **414 contrôles routiers** à l'occasion desquels **450 infractions** ont été relevées, dont :

- **393 excès de vitesse ;**
- **34 alcoolémies.**

Ces contrôles ont conduit à :

- **26 permis de conduire ont été suspendus ;**
- **83 véhicules ont été immobilisés lors de ces contrôles.**


Le préfet en appelle au civisme et à la responsabilité de chaque usager de la route. La sécurité de tous implique le respect des règles du code de la route et une conduite adaptée aux conditions extérieures (état de la route, trafic, conditions météo, etc.).

Programmation de contrôles routiers

Du 16 au 22 janvier, des contrôles routiers seront réalisés par les forces de l'ordre, notamment :

- le 16 janvier : RN102 entre Le Teil et Aubenas
RN102 à Aubenas
RD2 à Privas
- le 17 janvier : RD104 entre Aubenas et Privas
- le 18 janvier : RD534 entre Tournon-sur-Rhône et Lamastre
RN532 à Guilhaud-Granges
RD104 à Coux
- le 20 janvier : RD104 à Aubenas
RD533 à Saint-Péray
- le 22 janvier : RN102 entre Le Teil et Aubenas

Contacts presse :

Cabinet du Préfet – Pôle de la communication interministérielle
04 75 66 50 16 - 04 75 66 50 09 -  : 04 75 66 50 93

pref-communication@ardeche.gouv.fr

